

culier, c'est qu'elle était exempte de tout mouvement convulsif, et qu'elle ne sortait pas d'elle-même de son extase, mais elle demandait qu'on l'éveillât. Cette dernière circonstance est très remarquable chez les somnambules magnétiques, quand ils ne sont pas endormis pour un temps limité.

M. Bertrand veut encore que l'on regarde comme une autre variété de l'extase, les guérisons qui s'obtenaient sur le tombeau du diacre Pàris. (On a donné à ceux qui fréquentaient ce lieu le nom de *convulsionnaires de St. Médard.*) Le gouvernement, dans la vue de faire cesser les tumultes qui en résultaient parmi le peuple, interdit l'entrée du cimetière, et l'Archevêque de Paris, en conformité à la bulle *Unigenitus*, interdit le culte du diacre Pàris. Plusieurs convulsionnaires même furent emprisonnés. Un jour on trouva sur la porte du cimetière l'inscription suivante :

De par le Roi, défense à Dieu  
De faire miracle en ce lieu.

Ce trait qui prouve en même tems jusqu'à quel point les incrédules portaient l'indécence, en donnant un caractère divin à un événement qu'avaient amené des circonstances particulières et étrangères au vrai culte, ne laisse pas de nous donner une idée frappante de l'intérêt qu'avaient acquis les miracles opérés sur le tombeau du diacre Pàris, et qui, malgré tous les obstacles, ne disparurent qu'à l'époque de la révolution.

Ces convulsionnaires se livraient à des exercices qui nous feraient frémir d'horreur, et dont le passage suivant, tiré de M. Poucet, peut nous donner une idée. " Ils pansent," dit-il, " des ecrouelles ouvertes, pleines de pus, et horribles à voir ; " ils les lèchent, ils en attirent le pus avec la langue, jusqu'à " ce qu'ils aient parfaitement nettoyé les plaies ; ils l'avaient " sans en éprouver aucune incommodité ; ils lavent les linges " qui ont servi de compresses dans de l'eau qu'ils boivent en " suite." Quelques-uns éprouvent bien l'horreur que nous